



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Novembre 1998

Numéro 7

Dans ce numéro

- 1 CAP du 20 novembre 1998.
- 2 Contacts : vos représentants CGT.
- 3 Rencontre avec le personnel des Trésoreries (suite).
- 4 Bulletin d'adhésion.

CAP de mutations du 20 novembre 1998

Le 20 novembre 1998, le TPG a convoqué la CAP locale des Agents et Contrôleurs pour présenter les mutations au 1^{er} janvier 1999. Après une brève présentation des nouveaux élus du personnel, consécutifs aux départs de plusieurs titulaires (mutation, retraite, réussite aux concours), la CGT a souligné le retard de l'administration pour réunir la CAP, au détriment des agents mutés qui ne connaîtront réellement leur affectation qu'un mois à l'avance (au lieu de 2 mois minimum d'après la réglementation). Une déclaration a donc été faite par les élus CGT pour que cesse le **mépris de la Direction à l'égard des personnels** :

OBSERVATION SUR LES MUTATIONS

Monsieur le Président,

La CGT souhaiterait faire une remarque au sujet de la consultation de la CAP lors des mutations.

Un beau fascicule présentant les procédures de mutations et de réintégrations a été distribué à l'ensemble des personnels de catégories B et C. On peut se demander quel intérêt a présenté cette opération dans la mesure où les directives consignées dans ce document ne sont absolument pas respectées.

En effet, à la page 18 de la brochure, il est précisé que la CAP locale doit être réunie avant la fin du mois d'octobre de l'année N pour le mouvement du 1^{er} janvier de l'année N+1. Or, la CAP se réunit le 20 novembre, soit 20 jours après la date limite.

Nous souhaiterions connaître les raisons de ce retard qui porte préjudice aux agents mutés et nous demandons que notre observation soit mentionnée au procès-verbal de la présente CAP.

La Direction a ensuite proposé un petit mouvement de mutations pour le 1^{er} janvier 1998 en refusant toutes mutations d'agents sur un emploi de contrôleur (et réciproquement).

A la suite de ce mouvement de mutations, le département de Côte d'Or

(suite compte-rendu CAP au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et HUNKELER Sandrine (T. Auxonne).

Agents de recouvrement principal : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

Contrôleurs : BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux) et ROMERU Claudette (T. Chenôve).

Inspecteurs : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).

GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

connaît un déficit de 14 emplois (agents et contrôleurs confondus), ce qui pose des problèmes inquiétants à certains postes.

Pour information, la Direction a également communiqué les affectations au 1^{er} décembre 1998 des contrôleurs promus sur liste d'aptitude.

LES AFFECTATIONS SUR LISTE D'APTITUDE :

- Mme KAISER à TG Liaison-Traitements (ex-T. Dijon CHU),
- Mme FAIVRE à T. Selongey-Fontaine Française emploi conjoint (ex-T. Fontaine Française),
- Mme. LECUYER à T. Chenôve (ex-T. Chenôve),

LES MOUVEMENTS DE PERSONNELS AU 1^{ER} JANVIER 1999 :

- Mme CHEVALIER à TG Dépense-CFD au 1/3/99 (ex-T. Dijon Opac-Opdhlml),
- Mme OUASSOU à TG CEPL au 1/4/99 (ex-T. Dijon Est),
- Mme DECLAS à T. Chenôve (arrivée en Côte d'Or),
- Mlle MARTIN à T. Dijon CHU au 1/3/99 (ex-T. Dijon Opac-Opdhlml),
- Mme BAILLARD à T. Dijon Opac-Opdhlml (arrivée en Côte d'Or),
- Mme MANGALI à T. Montbard (arrivée en Côte d'Or),
- M. BARRA à T. Fontaine Française au 1/12/98 (ex- T. Selongey-Fontaine Française emploi conjoint),

Le prochain mouvement aura lieu au 1^{er} avril 1999. Aussi, afin de veiller au respect de vos droits, nous vous invitons à transmettre à votre élu de la CGT une copie de votre demande de mutation.

RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL DES TRESORERIES

Une délégation CGT a rendu visite le 24 novembre 1998 aux personnels des Trésoreries de DIJON NORD et de DIJON EST pour prendre connaissance des problèmes auxquels ils doivent faire face dans leur quotidien.

DIJON NORD : installée dans des locaux vétustes, la Trésorerie va être enfin rénovée en février 1999. Durant les 7 à 8 mois de travaux, le CFPU sera une nouvelle fois mobilisé (le départ provisoire du CFPU peut nous faire craindre un début de liquidation de cette structure). Cependant, rien ne semble avoir été prévu pour le déménagement : **la Direction doit impérativement prendre les mesures pour assurer dans de bonnes conditions ce déménagement** (recours à une société spécialisée). Par ailleurs, compte tenu de la présence d'**amiante** dans le bâtiment, la Direction doit aussi s'assurer que la **sécurité des personnels** sera garantie durant les travaux. En ce qui concerne l'amiante, il semble que les résultats d'analyse n'aient pas été communiqués à l'ensemble du personnel. De même, aucune personne ne sait où est rangé le cahier hygiène et sécurité. Des **nuisances sonores**, liées à l'extérieur ont été signalées. Les travaux, avec la prise en compte du double vitrage devrait remédier à ce problème. En revanche, l'installation de la **climatisation**, pourtant nécessaire, ne semble pas avoir été retenue.

Nous avons constaté **une insuffisance du nombre d'écrans informatiques** notamment au guichet. Enfin, il semble que la **diffusion de la documentation syndicale** soit aléatoire (tracts communiqués aux agents plusieurs jours après leur réception).

DIJON EST : située dans un vieil immeuble peu accueillant, la Trésorerie mériterait une rénovation. D'après l'ensemble du personnel ce poste mixte souffre d'un évident **manque d'effectif** dont la Direction est sans doute consciente. Cela explique vraisemblablement en partie le **projet secret de restructuration** de la Trésorerie avec d'autres Trésoreries de DIJON. Actuellement, la Direction refuse de préciser le contenu de son projet alors que les membres du CTPL devraient être tenus informés de la démarche. Il ne faudrait pas que cette restructuration, au lieu de résoudre des problèmes n'en crée de nouveaux.

⇒ Suite aux différentes visites de Trésoreries, en milieu rural comme en zone urbaine, nous pouvons dresser le même constat : **des locaux mal entretenus par notre administration et des conditions de travail déplorables.**

⇒ Le **manque de transparence** de notre Direction locale est une nouvelle fois évident : **création de projets de restructuration du réseau sans aucune information des représentants du personnel.**

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : **ECHELON** :